

Apprentissage : 718 000 jeunes ont signé un contrat en 2021, nouveau record

« Apprentissage : près de 720 000 contrats en 2021, record pulvérisé », titre **Les Echos**, qui décrypte les raisons de ce succès puisqu'il s'agit d'un bond de 37 % sur un an, après une hausse de 42 % entre 2019 et 2020. Comme les années précédentes, cette hausse reste largement portée par l'enseignement supérieur, qui représente 62 % des contrats conclus. La réforme Pénicaud a complètement libéralisé la création des CFA. Les primes à l'embauche de jeunes décidées dans le cadre du plan de relance ont maintenu la dynamique. La reprise économique, plus forte qu'attendu, a fait le reste. Ce bilan montre que l'apprentissage, longtemps perçu comme une voie de garage, a gagné le droit d'être considéré à parts égales avec l'autre voie, celle de l'enseignement général, souligne le quotidien. (Les Echos, p.17)

« 718 000 contrats d'apprentis signés l'an dernier, un record absolu », titre **Le Parisien**, qui ouvre ses colonnes à Elisabeth Borne. La ministre du Travail fait le point sur toutes ces mesures qui ont permis, selon elle, de ramener durant le quinquennat le taux de chômage des moins de 25 ans au plus bas depuis 2008. « Beaucoup pensaient que recourir à l'apprentissage était compliqué, avaient des réticences. Nous les avons aidées à passer à l'acte et je suis persuadée qu'elles continueront à accueillir des apprentis demain », assure Elisabeth Borne, notant qu'« à ce stade, près de 4 milliards d'euros ont été versés aux entreprises pour l'embauche d'un apprenti » et estimant qu'il est « important de garder cette dynamique ». La ministre en pointe également les résultats puisque « en pleine crise », les chiffres de 2020 montrent que « six jeunes sur dix ont trouvé un emploi dans les six mois suivant la fin de leur apprentissage. Parmi eux, 60 % sont en CDI », alors que « le BTP et l'industrie connaissent la plus forte accélération. » Au sujet du financement, la ministre du Travail relève qu'il y aura « certainement des discussions à avoir avec les partenaires sociaux pour maintenir une trajectoire soutenable de France compétences » dont les recettes « ont été diminuées par la crise ». (Le Figaro, p.24)

« Formation, apprentissage, chômage : deux-tiers de succès », titre **L'Opinion**, pour lequel, la loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel laisse un chantier inachevé. Le quotidien relève, en les modérant, les succès du CPF et de l'apprentissage et note que les nouvelles sont également bonnes sur le front de la parité. En revanche, la gouvernance de l'assurance-chômage reste un chantier, très politique. (L'Opinion, p.4)